



## Reamenagement pret bancaire

Par **loudesbo**, le **09/08/2013** à **00:16**

Bonjour

Nous avons contracté un pret immobilier pour une sci aupres du credit immobilier de France .  
il y a 3 ans environ

A notre grand etonnement il y a quelques jours le credit immobilier nous à contacté pour nous  
proposer un réamenagement de pret avec une importante baisse de taux

sans a priori de contre partie , meme durée , ect... je suis très etonnée , perplexe meme, quel  
est l'interet de la banque ?

cette offre ne cache t elle pas quelque chose ?

l'avenant indique que cette offre fait suite à notre demande , ce qui est inexact , que les  
conditions d'assurances sont celle du contrat initial , par contre les conditions d'engagements  
concernant les cautions y sont reprises mais les montants des engagements ne sont plus  
indiqués ????? :(

qu "en pensez vous ?

merci